

Bonjour,

Afin de faciliter votre tâche lors de votre première inscription en ligne aux retraites organisées par notre centre, voici en quelques lignes le déroulé de la procédure.

Tout d'abord, il convient d'aller sur www.drukpa.eu puis de cliquer sur une des mentions "**INSCRIPTIONS RETRAITES**" qui vous conduira sur la page d'accueil du module d'inscription.

Une fois là, tout en haut à gauche sous le logo de la lignée, cliquer sur **S'INSCRIRE**.

Ensuite vous renseignerez les champs demandés et cliquerez en bas à gauche sur **ENVOYER**.

Suite à cet envoi, un message vous sera envoyé sur votre boîte mail pour vous attribuer un login et un mot de passe, et un lien sur lequel cliquer pour revenir au module où vous pourrez finaliser votre inscription. **Ces identifiant et mot de passe sont à garder précieusement** car ils vous permettront de vous reconnecter aisément pour vos prochaines inscriptions, de retrouver l'historique de vos commandes et de mettre à jour vos informations personnelles etc ...

Après avoir complété les différents champs (dont celui du tarif pour lequel vous opterez soit plein tarif, soit 80 %, soit 60 %),

Cliquer d'abord sur **l'onglet cotisation**, afin de régler votre cotisation si vous n'êtes pas à jour de celle-ci, puis cliquer sur **AJOUTER A MA COMMANDE**.

Ensuite cliquer sur **EVENEMENTS**, puis **sur l'intitulé de la retraite** à laquelle vous voulez participer, et là vous pourrez effectuer toutes vos réservations. Lors de votre inscription, **il est indispensable de réserver en même temps votre inscription aux sessions et vos éventuelles réservations d'hébergement et de repas.**

Il vous est possible de régler en ligne par carte bancaire, ou en nous envoyant un mandat cash, ou encore par virement bancaire à l'aide du RIB figurant en pièce jointe. Vous pouvez bien entendu régler aussi par chèque à libeller à l'ordre de la Congrégation Pèl Drukpay Tcheutsok et accompagné de votre commande que vous aurez imprimée.

Nous vous rappelons enfin que vos inscription et réservations ne seront confirmées qu'après réception de l'intégralité de votre règlement.

Cordialement.
Sylvie
Drukpa Plouray